

derourent les samedis 23 et 30 septembre et le mardi 3 octobre sur 3 sites lotois. Le 23 septembre à 14 heures à Cressensac, chacun pourra écouter le conteur Daniel Chavarroche et tester sa mémoire. Le 30 à Saint Médard-Catus et le 3 octobre à Lissac et Moutet ce seront 2 journées complètes d'animations au cours desquelles vous pourrez tester votre condition physique auprès d'animatrices qui proposeront de la marche active et des pratiques d'activités physiques diverses à découvrir ou redécouvrir. Cet événementiel s'inscrit dans l'application de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement et bénéficie

perle d'autonomie) placée auprès du conseil départemental du Lot. C'est tout naturellement que la fédération de gym volontaire, pionnière en matière de « sport-santé », vient inscrire sa démarche dans ces programmes de sensibilisation au bien vieillir mis en place dès 2016. Animateurs et animatrices accompagnent le public senior et ont les capacités professionnelles pour les guider dans la préservation de l'autonomie par le développement de la force musculaire, la conservation des habiletés motrices et le maintien de souplesse, équilibre et mémoire. Ces trois événements, tous conçus dans



Maintien de la souplesse et équilibre.

un esprit ludique et d'ouverture, visent à faire mieux connaître l'action de la fédération dans le Lot avec ses 35 clubs prêts à accueillir le public tout au long

marche « sport santé », une progression à son rythme guidée par des animateurs et animatrices diplômés. Dans le Lot, une journée de formation continue « gym senior » réservée aux animateurs est programmée le 7 octobre. Ils pourront ainsi parfaire leur démarche pédagogique pour un encadrement optimum des activités physiques proposées dans les clubs lotois.

Informations : CODEP GV 46 : siège 5, rue Émile Zola à Figeac
Tel. : 05 65 11 49 11 ou au 06 70 72 14 14
1 : FFEPGV, fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire.

Trop de cultures dévastées par le gros gibier

Les sangliers dans le viseur des agriculteurs lotois

L'essentiel
Les dégâts des gibiers aux cultures, ras le bol. C'est le message envoyé hier par les responsables de la FDSEA et du CDJA à la Fédération de chasse et aux pouvoirs publics. Un coup de gueule pour « réclamer l'intensification des battues.



Conférence improvisée hier au milieu d'un champ de maïs qui a subi des dégâts dans la vallée du Lot à Savanac / Photo DDM, Marc Salver

Croix Rouge Prévention et secours civique

La Délégation Territoriale de la Croix Rouge du Lot organise une session de PSC 1 Prévention et Secours Civique de niveau 1) incluant une initiation à la Réduction des Risques (IRR), le samedi 14 octobre de 8 heures à 18 heures dans ses locaux situés au 175 rue Émile Zola à Cahors.

Durant cette formation, les participants apprendront à alerter les secours, réaliser la protection du lieu de l'accident, arrêter une hémorragie, prendre en charge une personne qui s'étouffe, réaliser un massage cardiaque avec mise en place d'un défibrillateur, mettre en PLS une victime inconsciente, réagir devant une personne qui fait un malaise et apporter les premiers soins sur une plaie, une brûlure et un traumatisme. L'initiation à la Réduction des Risques porte sur la préparation de tout citoyen pour faire face à une catastrophe naturelle et savoir comment réagir en attendant l'arrivée des secours organisés. À l'issue de cette formation, les participants se verront délivrer en complément du PSC1 (certificat national), le Brevet Européen des Premiers secours (BEPS). Le coût de 60 €, incluant le repas de midi, sert à financer les actions sociales et de secours de la Croix Rouge. Contact et inscription par téléphone au 05 65 22 61 91 ou par mail dt.46@croix-rouge.fr

« C'est un coup de gueule que nous lançons, face à l'augmentation des dégâts aux cultures provoqués par le gros gibier et particulièrement les sangliers » explique Alain Lafraette, le président de la FDSEA du Lot. Selon le responsable agricole, pas un bout de campagne lotoise n'échapperait aux trazzias des hardes de sangliers, du Nord au Sud, de la vallée du Lot à la Bouriane en passant par le Ségala Limargue. Face au gros gibier, les leaders agricoles assurent que toutes les sociétés de

chasse n'agiraient pas avec la même célérité : « Lorsqu'une alpage un tableau de chasse de 10 ou 12 sangliers, l'association voisine dont le territoire est limité est à 0. Il y a des sociétés de chasse qui arrêtent les battues au 15 janvier alors qu'il y a des sangliers partout » affirme encore Alain Lafraette qui reconnaît que sur nombre de secteurs, elles fonctionnent normalement.

Les agriculteurs tirent à boulets rouges sur des pratiques qui à leurs yeux devraient être sanctionnées, Alain Lafraette cite les dérives du nourrissage ou ces élevages non conformes : « Des parcs à sangliers véritables passoires » Leur objectif est d'alerter les pouvoirs publics et la Fédération départementale de chasse : « A eux de faire pression sur les sociétés de chasse, la Direction Départementale du

Territoire peut réclamer les carnets de battue par exemple ». Une ligne rouge a été franchie, toujours selon le président de la FDSEA qui n'écartera plus la possibilité de revendiquer le droit de protéger les cultures fusili à la main tout au long de l'année. À condition, bien sûr, que les agriculteurs soient titulaires du permis de chasse.

ANDRÉ MANIÉ : « NOUS FAISONS LE MAXIMUM »
André Manié, le président de la Fédération départementale des chasseurs du Lot assure comprendre le désarroi des agriculteurs : « C'est stressant de constater que des arces cultivées ont été dévastées. Je les comprends mais nous faisons le maximum. On ne peut pas mettre quelque chose derrière chaque chasseur. On insiste lourdement auprès des sociétés de chasse car je rappelle que les dégâts, c'est la Fédération qui les paye. Avec les prestations des experts, il y en a eu pour près de 250 000 € l'an dernier. Nous subventionnons aussi le matériel de clôture mais je ne peux pas clôturer tout le département ». Le président des chasseurs ajoute : « En matière de gros gibier, l'an dernier 10 000 chevreuils ont été prélevés ainsi que 5 000 sangliers et 350 grands cervidés. J'en profite pour dire que personne n'évoque les dégâts des blaireaux ». André Manié conclut : « Les critiques sur les chasseurs deviennent systématiques, on leur reproche à présent de ne pas assez prélever, de quoi décourager de prendre son permis ».

Cajarc

Une semaine au rythme de la « BD prend l'air »



La 20e édition de La BD prend l'air aura lieu le samedi 23 et le dimanche 24 septembre. À la salle des fêtes, 32 auteurs seront en dédicaces, il y aura aussi des expositions, des animations, une librairie de BD, des BD d'occasion et de collection...

Depuis le 18 septembre, l'exposition rétrospective de dessins et de planches d'André Juliard, invité d'honneur du salon, est visible à l'OT. Des dessins et des affiches d'Enki Bilal sont à découvrir à la galerie « L'art en pente douce ».

Les dessins originaux de Troubs sont exposés du 19 au 30 sep-

tembre à « La bohème ». Jeudi 21 septembre à 20 h 30, une « causerie » est proposée par le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy avec cet auteur de BD. Troubs fera découvrir son travail d'auteur, de dessinateur, ses voyages aux quatre coins du monde et sa nouvelle BD « Les chemins de pierres », inspirée des paysages et des habitants des Causses du Quercy.

A partir du 22 septembre, le « Cajarc Blue Hotel » accueillera l'exposition Mazzeru, BD de Jules Stromboni. Jean-Louis Trapp, peintre, sculpteur, bébésiste, est l'une des té-

tes d'affiche de ce festival. À l'école élémentaire, vous pourrez discuter et échanger avec l'auteur de « Magasin général » et de sa nouvelle BD « Extases » le samedi 23 et dimanche 24 septembre à 15 heures. Lors de ce 20e festival, les bébésistes pourront aussi rencontrer les auteurs qui ont sorti une nouvelle BD, Béja et sa nouvelle histoire de « Bécassine », Aude Mermilliod pour « Les reflets changeants », Joël Polomski pour « Les chevaux de Pech Merle »...

Infos et contacts sur www.labdprendlair.net